

Postulat Julien Sansonnens et consort – Un nom cohérent et rassembleur pour les trois futurs musées

Texte déposé

Depuis quelque temps — quelques décennies sans doute — les choses, en particulier les bâtiments, ne sont plus caractérisées par leurs dénominations usuelles. Ainsi :

- ce qui était pendant des siècles une « bibliothèque » est devenu un « learning center » ;
- ce que l'on connaissait jusqu'à peu sous la dénomination de « gare » — certains s'en souviennent encore — est devenue une « shopville » ;
- un office de poste est devenu un « postshop » ;
- la bibliothèque de l'Université est devenue une « unithèque » et l'on pourrait multiplier les exemples...

Aujourd'hui, ce que les générations précédentes appelaient un « musée » est donc devenu une « plateforme ». Il faut dénoncer le ridicule de cette dénomination maniérée et prétentieuse, mais surtout peu explicite. Qui comprend, instinctivement, ce que veut dire « Plateforme10 » ? Dans n'importe quelle ville d'importance, lorsqu'un touriste consulte un plan de la ville, il est capable de localiser facilement le Musée du Louvre, le British Museum ou le Kunstmuseum ; il n'est pas certain qu'il en aille de même avec « Plateforme10 ». Pourquoi faut-il que nous soyons les seuls, dans le canton de Vaud, à avoir un musée qui ne s'appelle pas musée ? Il n'est pourtant pas honteux de faire les choses comme les autres, ça ne démontre pas un manque d'imagination !

La question du nom de ce futur pôle de musées peut paraître anecdotique ; or, elle ne l'est pas. Nous parlons ici de symboles, et les symboles sont importants notamment pour permettre à la population de s'approprier ses nouveaux musées.

Par ce postulat, nous demandons que la population soit consultée au sujet du nom des futurs musées. Nous proposons au Conseil d'Etat d'organiser une consultation de la population vaudoise, sous une forme qu'il définira, par exemple par l'organisation d'un concours. Une telle démarche démocratique serait de nature à renforcer la légitimité de la nouvelle institution et l'intérêt que lui porte la population.

L'organisation d'un concours concernant le nom des futurs musées s'inscrirait d'ailleurs dans la même logique que celle qui a prévalu lors de l'attribution du mandat architectural, qui s'est fait selon ce type de procédure.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Julien Sansonnens
et 21 cosignataire*

Développement

M. Julien Sansonnens (LGA) : — Nous avons voté un certain nombre de lois et de décrets permettant d'aller de l'avant avec ce beau projet de nouveaux musées. Je m'en réjouis, évidemment, comme il faut se réjouir de tout investissement dans la culture, dans notre canton. Il reste que, si le projet est enthousiasmant, le nom retenu « Plateforme10 » me semble devoir être discuté au sein de ce parlement. Nous sommes quelques-uns à penser que ce nom ne rend justice ni à l'envergure ni à l'importance — pour notre canton comme pour la Suisse — de ce projet. Si j'interviens aujourd'hui, avec notre collègue Vuillemin qui a cosigné ce postulat, c'est que cette dénomination me semble poser deux problèmes distincts.

Le premier problème est d'ordre symbolique. Le choix d'un nom n'est jamais anodin — il suffit d'être parent pour le savoir. Nommer, c'est créer. C'est donner la vie, mais c'est aussi déjà donner une orientation, une direction à un projet. Or, la première chose que l'on peut constater, c'est que le terme de musée n'apparaît plus dans la nouvelle dénomination. Je crois qu'il n'y a là aucun hasard.

Visiblement, au sein de certains milieux, le terme de musée renvoie à un concept dépassé, poussiéreux, obsolète et désuet. On s'ennuierait dans un musée. L'idée consiste donc à faire un musée, mais en quelque sorte sans trop le dire, pour ne pas effrayer les gens. Nous nous préparons en quelque sorte à construire un musée qui ne s'assume pas totalement, qui avant même d'exister semble déjà avoir honte de lui-même, qui semble presque devoir s'excuser. Il y a, dans cette dénomination, une forte dimension politique. Appeler un musée « Plateforme10 » c'est entériner une forme de prise de pouvoir du monde de la communication sur le monde de la culture. C'est accepter — pour ne pas dire se réjouir — que nous soyons entrés dans l'ère du marketing et de la « com ». Avec « Plateforme10 », l'ambition semble avant tout de créer une marque, comme on baptiserait un nouveau gel douche ou une nouvelle marque de biscuits. Cette volonté d'être branchée, jeune, dynamique, semble assez maniérée, assez conceptuelle et finalement assez prétentieuse.

Le deuxième problème que je souhaite soulever est d'ordre pratique. Un nom est aussi utile lorsqu'il s'agit de localiser un lieu. Un touriste se rendant à Paris trouvera facilement, sur un plan, le Musée d'Orsay, le Musée du Louvre ou le Musée de l'Orangerie. Ce même touriste amateur de peinture et qui voudrait visiter le Musée cantonal des Beaux-Arts risque bien de passer à côté lorsqu'il verra écrit « Plateforme10 » sur son plan. Qui comprend sérieusement ce que cela signifie ?

En conclusion, je crois qu'il n'y a rien de honteux dans le fait de faire ce que tout le monde fait partout ailleurs dans le monde : c'est-à-dire de nommer un musée « Musée ». Certes, il s'agit d'un mot français, ce qui est évidemment un défaut rédhibitoire aujourd'hui : on pense au fameux *Learning Center* de l'EPFL ou aux *TaxTruck* chers à M. le conseiller d'Etat Pascal Broulis, pour ne prendre que deux exemples. C'est une dénomination claire et sobre, comprise par tout le monde. Nous voulons un musée ouvert, accessible aux Vaudois. Ne tombons donc pas dans l'élitisme et la pédanterie, avant même qu'il ne sorte de terre !

Par ce postulat, nous proposons au Conseil d'Etat qu'il soumette le nom du ou plutôt des futurs musées à la population. Cette façon de faire correspond à la tradition démocratique de note canton et s'inscrirait tout à fait à la suite de l'attribution du mandat d'architecte qui lui-même s'est fait sur la base d'un concours. Le Conseil d'Etat choisira la meilleure forme à donner à cette consultation : concours plus ou moins ouvert, concours d'idées, désignation ou non d'un jury, démarche participative, peu importe ; l'important est que la population puisse s'exprimer sur ce nom. Nous pensons que cette opportunité de choisir ce nom sera de nature à renforcer l'intérêt de la population pour son musée et à permettre à cette dernière une forme, souhaitable, d'appropriation. Je me réjouis d'avoir l'occasion d'en discuter en commission. Si ce n'est pas moi, ce seront les personnes qui viendront après moi.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.